

J'emménage à Lunel : Quelles démarches

Vous êtes nouvel habitant sur Lunel ou changez simplement de logement ? Cette page est faite pour vous !

Vous avez choisi Lunel pour poser vos meubles ou avez souhaité changer de logement mais pas de commune ? Vous avez fait le bon choix ! Pour autant quelques démarches vous attendent.

Remarque : JavaScript est requis pour ce contenu.

[Organiser mon déménagement](#)

Si vous déménagez ou emménagez dans une rue difficile d'accès ou que vous monopoliserez le passage, pensez à formuler une demande d'occupation de voirie. La rue sera bloquée le temps de votre chargement ou déchargement et vous en aurez l'esprit plus tranquille !

Pour effectuer cette demande, il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous au moins 5 jours ouvrés avant la date prévue du déménagement ou de l'emménagement.

Twitter

Identité du demandeur

Type de demandeur

Particulier

Entreprise

Civilité

M. ▼

Nom *

Prénom *

Adresse de messagerie *

Téléphone *

Adresse *

Code postal *

Ville

Page 1

Page suivante

Demande

Nature de la demande

Déménagement

Emménagement

Moyen(s) utilisé(s)

Camion

Camion

Deux Camions

Deux camions

Monte-Meubles

Monte-Meubles

A l'aide de :

Remorque

Remorque

Conteneur

Conteneur

[Page précédente](#)

Page 2

[Page suivante](#)

**Adresse précise du
déménagement/emménagement**

Voie

Privée

○

Publique

Situation

○

Centre-ville

○

Lotissement

○

Extérieur

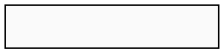
Adresse

Période **du**
déménagement/emménagement
ement

Durée

Du

Au



RGPD



**Les données sont
recueillies par la
Ville de Lunel
uniquement pour
répondre à votre
demande et sont
conservées le temps
nécessaire à cette**

finalité.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données et bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, de

**limitation, de
portabilité ou
d'effacement. Pour
en savoir plus sur
la gestion de vos
données personnelles
et pour exercer vos
droits, vous pouvez
consulter notre
politique de
protection des
données**

personnelles.

Soumettre

Page précédente

Page 3

M'enregistrer en
tant que nouveau
Lunellois

Chaque année, la

**Ville de Lunel
organise une
cérémonie d'accueil
des nouveaux
Lunellois. C'est
l'occasion pour les
nouveaux habitants
de rencontrer les
élus municipaux,
mais aussi de
découvrir la ville
de Lunel.**

**Pour vous inscrire
en tant que nouveau
Lunellois, complétez
le formulaire :**

Nom

Civilité

M. ▼

Nom *

Prénom *

**Adresse de
messagerie ***

Téléphone *

Adresse *

Code postal *

Ville

RGPD

☒

Les données sont recueillies par la Ville de Lunel uniquement pour répondre à votre demande et sont conservées le temps nécessaire à cette finalité.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation

européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données et bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles

**et pour exercer vos
droits, vous pouvez
consulter notre
politique de
protection des
données
personnelles.**

Soumettre

**M'inscrire sur
les listes**

électorales

Dans le cas d'un déménagement, il est nécessaire d'effectuer le changement d'adresse ou de vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune.

**Nous vous invitons
pour cela à
consulter la page
dédiée aux
élections.**

**Inscrire mes
enfants dans les
écoles
lunelloises**

Dans le cas d'un

déménagement, il est
nécessaire
d'inscrire votre ou
vos enfants dans les
écoles lunelloises.

Nous vous invitons
pour cela à
consulter la [page](#)
[dédiée](#) [aux](#)
[inscriptions](#)
[scolaires](#).

Autres démarches

Changement d'adresse obligatoire

Dans le cas d'un
déménagement, le
changement d'adresse
est notamment
obligatoire pour la

mise à jour de

· **vosre certificat
d'immatriculation**

· **vosre contrat
d'assurance
voiture**

· **vosre contrat
d'assurance
habitation**

La collecte des déchets

**En tant que nouveau
Lunellois, vous
devez également
savoir que la
Communauté de
Communes du Pays de
Lunel détient
notamment la**

**compétence de la
collecte et de la
gestion des déchets.**

**Nous vous
conseillons de
contacter le service
déchets 0 8000 34
400 pour faire le
point sur vos
besoins, la
fréquence des
collectes ou obtenir**

**votre carte de
déchèterie.**

**Vous pouvez
également vous
rendre sur le site
du Pays de Lunel**

**Les accueils
de loisirs**

En tant que nouveau

Lunellois, vous devez également savoir que la Communauté de Communes du Pays de Lunel détient notamment la compétence des accueils de loisirs périscolaires. Un ALSH est situé sur la commune de Lunel

**mais les
inscriptions sont
gérées par le
service
intercommunal de
l'Enfance.**